CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Session n° 26356980PJ

Votre interlocuteur

ONET TECHNOLOGIES TI - Centre de Formation

SIRET : 388 035 107 00290 - N°activité : 24130153537

Manon MOURMES

☎ 04 75 92 30 30

IP - INTERIM PLACEMENT 4
Madame GENERIQUE ADRESSE
162 AVENUE KENNEDY

30130 – PONT SAINT ESPRIT

Intitulé :	Recyclage Radioprotection de niveau 1 (RP1) - Option RN
Durée :	2.00 jour(s), soit 14:00 heures
Dates :	Du 26/08/2026 au 27/08/2026
Horaires :	Début 1er jour : 8:00 h Fin dernier jour : 16:00 h
Lieu :	PIERRELATTE (26)

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT
Formation Inter	Forfait/Pers.	586,00 €	1.00	586,00 €

Montant total HT	586,00 €
Montant total TVA 20%	117,20 €
Montant total TTC	703,20 €

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document dûment complété et signé, accompagné des prérequis.

Important :

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat de stage RP Niveau 1

Prénom et Nom	Date de naissance
DRISS DAOUD	19/01/1970

Si vous avez des besoins d'aménagements spéciaux dû à une gêne, un handicap temporaire ou permanent merci de nous le signaler.

Pour IP - INTERIM PLACEMENT 4 Prénom, Nom, Fonction : ..... Fait le, ... à	Pour ONET TECHNOLOGIES TI désignée ci-après Onet Technologies Formation Anne-Laure MINAND – Responsable formation Fait le 05/08/2026 ..... à PIERRELATTE
GROUPE IP 230 Rue Pierre Duhem 13290 AIX-EN-PROVENCE SARL au Capital de 533 450 € RCS AIX 512 839 002 *« Lu et approuvé » avec cachet et signature*	ONET TECHNOLOGIES TI Centre de Formation Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS 217 rue Louis HILAIRE 26700 PIERRELATTE SARL au capital de 2 000 000 € SIRET : 388 035 107 00290 - APE 8559A Tél. : 04 75 92 30 30 - Fax : 04 75 92 30 35

Renseignements complémentaires pour la facturation :

Numéro de commande, d'accord ou de prise en charge : .....

Si la facturation n'est pas à adresser au commanditaire en en-tête de la confirmation d'inscription

Société ou Organisme : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

S.A.S. au capital de 2 000 000 euros - 388 035 107 RCS MARSEILLE
SIÈGE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 MARSEILLE Cedex 09 - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 29 18 10 - EMAIL : onet-technologies-TI@onet.fr - www.groupeonet.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables aux actions de formation

1- INSCRIPTION :

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception par Onet Technologies TI désignée ci-après « Onet Technologies Formation », du bulletin d'inscription paraphé et signé par le client qui vaut acceptation de l'offre, de nos CGV et du règlement intérieur de nos établissements.

2- PREREQUIS :

La réception des prérequis exigés conditionne l'envoi de la convocation par nos soins, l'inscription devient alors définitive et vaut commande.
En cas de non-respect de ce processus, Onet Technologies Formation se réserve le droit de refuser le stagiaire au moment de la formation, dans ce cas, il sera facturé un dédommagement à hauteur de 50 % de la commande.

3- ANNULATION ET REPORT :

Toute annulation doit être communiquée par le client par écrit 6 jours ouvrés avant le début de la formation.
Passé ce délai, Onet Technologies Formation facture au client une somme égale à :

- 50% du cout de la formation pour une annulation 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100% du cout de la formation pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

En cas de report, un accord pourra être trouvé entre les parties.

Onet Technologies Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation.
En cas d'annulation de formation par Onet Technologies Formation, aucune indemnité et aucun dédommagement ne seront dus au client à quelque titre que ce soit.
En cas de formation dispensée dans les locaux et/ou avec le matériel mis à disposition par le client, les conditions d'hygiène et de sécurité sont sous la responsabilité du client. En cas de non-conformité, Onet Technologies Formation se réserve le droit sans contrepartie financière de ne pas mettre en œuvre cette formation qui sera cependant facturée.

Pour toute inscription d'une personne physique, les articles L 6353 et suivants du code du travail s'appliquent de fait.

4- SUIVI DES FORMATIONS :

Le client se porte fort du respect par chaque stagiaire du règlement intérieur et l'ensemble des prescriptions spécifiques à la formation suivie qu'il portera à leur connaissance. Dans le cas contraire, Onet Technologies Formation s'autorise à exclure le stagiaire de la session de formation. Le Client en sa qualité d'employeur sera prévenu, et dans ce cas, l'intégralité de la prestation sera facturée.

5- ATTESTATION DE FORMATION :

A l'issue de chaque formation, une attestation de présence sera remise au stagiaire mentionnant le résultat obtenu lors des tests.
L'attestation de présence et/ou le certificat sera (ont) remis(e) à l'employeur ultérieurement.

6- TARIF ET PAIEMENT :

Tous nos prix sont stipulés hors taxe, il convient d'ajouter la TVA en vigueur à la date d'émission de la facture.
Les prix comprennent les frais d'animation et de supports remis à chaque stagiaire. Les tarifs ne comprennent pas les frais de restauration, de transport et d'hébergement des stagiaires.
Les prix des formations sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur au moment de la commande ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques ou sur l'accord cadre dans les conditions définies par celui-ci.
Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le cout de la formation, le complément de facture sera adressé au client qui restera redevable de l'intégralité du cout.
Les conditions de paiement sont celles reprises au verso de nos factures.

7- PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Les éléments diffusés lors des formations restent propriétés de leurs auteurs. Toute reproduction est interdite.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation relative à la Protection des Données à caractère personnel découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 Juin 2018 sur la protection des Données Personnelles et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, et à respecter les engagements et garanties visées à l'Annexe 1 « Protection des données à caractère personnel ». Les Parties s'engagent à remplir en collaboration les informations sur les traitements et données.

S.A.S. au capital de 2 000 000 euros - 388 035 107 RCS MARSEILLE
SIÈGE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan - CS 20280 - 13258 MARSEILLE Cedex 09 - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 29 18 10 - EMAIL : onet-technologies-TI@onet.fr - www.groupeonet.com

Justificatif Employeur Recyclage ou Passerelle
Formation Commune aux Intervenants du Nucléaire
Document à renseigner et à joindre **obligatoirement** pour toute demande d'inscription

Je soussigné(e), Madame / Monsieur ....., représentant l'Entreprise IP - INTERIM PLACEMENT 4, certifie que le personnel inscrit (voir liste ci-dessous) à la session Recyclage Radioprotection de niveau 1 (RP1) - Option RN, numéro 26356980PJ se déroulant du 26/08/2026 au 27/08/2026, à ONET TECHNOLOGIES FORMATION répond bien aux prérequis spécifiés ci-dessous conformément aux exigences de la Note d'application des formations Communes Intervenant du Nucléaire (référence D400824000058). **(cocher les prérequis pour la formation concernée)**

POUR LA FORMATION RECYCLAGE SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 1 (R-SCN1) :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat SCN1 (initiale ou recyclage)

POUR LA FORMATION RECYCLAGE SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 2 (R-SCN2) :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat SCN2 (initiale ou recyclage)

POUR LA FORMATION RECYCLAGE COMPLÉMENT SÛRETÉ QUALITÉ (R-CSQ) ET RECYCLAGE COMMUN R-SCN1+R-CSQ OU R-SCN2+R-CSQ :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat CSQ (initiale ou recyclage)
- ☐ Extrait CARNAX du certificat SCN1 ou 2 (initiale ou recyclage)

POUR LA FORMATION RECYCLAGE RADIOPROTECTION NIVEAU 1 (R-RP1) :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat RP niveau 1 ou 2 (initiale ou recyclage)

POUR LA FORMATION RECYCLAGE RADIOPROTECTION NIVEAU 2 (R-RP2) :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat RP niveau 2 (initiale ou recyclage)

POUR LA FORMATION PASSERELLE :

- ☐ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- ☐ Extrait CARNAX du certificat SCN1 ou SCN2 (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- ☐ Extrait CARNAX du certificat CSQ (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- ☐ Copie du certificat RP (initiale ou recyclage) d'une autre option datant de moins de 3 ans (plus tolérance de 6 mois) ou copie d'écran CARNAX

Liste du personnel (PRENOM NOM) inscrit en formation et répondant aux prérequis spécifiés ci-dessus	
DRISS DAOUD	

Par sa signature, la / le Responsable de l'Entreprise garantit l'authenticité des éléments fournis pour répondre aux exigences du CEFRI.

Date et signature du Responsable Entreprise

GROUPE IP
230 Rue Pierre Duhem
13290 AIX-EN-PROVENCE
SARL au Capital de 533 450 €
RCS AIX 512 839 002

PROGRAMME DE FORMATION

Recyclage Radioprotection de niveau 1 (RP1) - Option RN

FR-RP1

Centre de Formation

Durée

2.00 jour(s)

14:00 heures

Public

La formation s'adresse à tout intervenant travaillant en Zone Contrôlée sur une INB EDF et devant renouveler son habilitation RP1

Objectifs de la formation

Fournir aux travailleurs de catégorie A ou B les connaissances de base nécessaire en matière de prévention des risques radiologiques afin d'appliquer les bonnes pratiques dans le cadre de leurs interventions en ZS et/ou ZC. Cette formation donne le niveau de connaissance permettant la délivrance de l'habilitation RP1.

Programme

- Les risques radiologiques et les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire
- Les risques et parades spécifiques
- Le comportement, les procédures et consignes à respecter
- Les principes de la démarche ALARA et de la propreté radiologique
- Les règles de bases concernant les déchets et les effluents radioactifs
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- La mise en situation sur chantier-école portant sur l'ensemble des domaines précités

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Chantier-école conforme au cahier des charges CEFRI

Prérequis

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat de stage RP Niveau 1

Modalités d'évaluation

Validation des Acquis Théorique (VAT) par QCM de 40 questions.

Critères de réussite

Le certificat RP1 est délivré si le stagiaire obtient une note ≥ à 15/20 à la VAT.

Votre interlocuteur
Manon MOURMES
☎ 04 75 92 30 30

6A, Impasse Pierre Latécoère
ZA La Plaine des Vaux
37500 CHINON

IP - INTERIM PLACEMENT 4
Madame GENERIQUE ADRESSE
162 AVENUE KENNEDY

30130 – PONT SAINT ESPRIT

A PIERRELATTE, le 05/08/2026

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux exemplaires de la convention pour la formation Recyclage Radioprotection de niveau 1 (RP1) - Option RN à laquelle sont inscrites les personnes suivantes :

DRISS DAOUD

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner au plus vite un exemplaire daté et signé, accompagné du cachet de votre entreprise, afin d'engager les démarches nécessaires au déroulement de cette formation, et ce à l'adresse ci-dessus.

Conservez le deuxième exemplaire de cette convention qui pourra vous être demandé par votre organisme paritaire collecteur agréé ou votre fonds d'assurance formation en vue d'une éventuelle prise en charge.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ONET TECHNOLOGIES TI

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Articles L. 6353-1 et L.6353-2 du Code du travail
Session n° 26356980PJ

Entre les soussignés,

Nom et adresse du client *Dénommé ci-après le « Client »*	**Nom et adresse de l'organisme de formation** *Dénommé ci-après le « ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation»*
IP - INTERIM PLACEMENT 4 162 AVENUE KENNEDY 30130 - PONT SAINT ESPRIT	ONET TECHNOLOGIES TI Formation ZA La Plaine des Vaux – 6A Impasse Pierre Latécoère 37500 Chinon
Code NAF :	Code NAF : 85.59A
SIRET : 789 792 835 00041	Siret n° 38803510700290
	Déclaration d'Activité enregistrée sous le n° 24130153537 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ONET TECHNOLOGIES TI s'engage à délivrer une prestation de formation de qualité, conformément au décret n°2015-790 du 30 juin 2015. A ce titre, ONET TECHNOLOGIES TI adhère à la charte qualité d'AGEFOS PME qui est disponible à l'adresse : www.agefos-pme.com.

Article 1 - Objet de la Convention

En exécution de la présente convention, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation :	Recyclage Radioprotection de niveau 1 (RP1) - Option RN
Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :	
Date de la session :	du 26/08/2026 au 27/08/2026
Durée :	2.00 jour(s), 14:00 heures
Lieu de la formation :	PIERRELATTE (Drôme)
Programme et méthodes :	voir fiche descriptive en annexe
Format de réalisation :	Présentiel

Article 2 – Effectif formé

ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation accueillera la (les) personne(s) suivante(s) :

DRISS DAOUD

Article 3 - Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'acquittera de :

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	Taux de TVA
Formation Inter	Forfait/Pers.	586,00 €	1.00	586,00 €	20 %

Coût total HT	**586,00 €**
Montant Total TVA	**117,20 €**
Coût total TTC	703,20 €

Article 4 – Modalités de règlement

Les factures seront établies à l'issue de la formation par l'organisme de formation ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation, accompagnées des feuilles d'émargement dûment signées par les stagiaires (signature le matin et signature l'après-midi) et le formateur ainsi que tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement de la prestation à l'OPCO, IP - INTERIM PLACEMENT 4 transmet à ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation le numéro et l'avis d'accord de prise en charge avant le début de la prestation.

Dans le cas où l'OPCO ne prendrait pas en charge le montant, ou que l'accord de prise en charge ne nous serait pas adressé avant le début de l'action, les montants dus et les frais associés, seront intégralement facturés à IP - INTERIM PLACEMENT 4.

Les modalités de règlement sont définies contractuellement et peuvent varier en fonction de l'accord conclu entre les parties.

Dans tous les cas, les conditions retenues sont expressément mentionnées dans le contrat ou le bon de commande, et s'imposent aux deux parties dès lors qu'elles ont été acceptées

Article 5 – Résiliation de la convention

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 10 jours francs avant le début de l'action mentionnée dans l'article 1, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation pourra retenir sur le coût total, les sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action.

Dans tous les cas, les modalités retenues sont indiquées dans le contrat ou la commande et s'imposent aux deux parties dès leur acceptation.

Article 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'Article 1.

Fait en double exemplaire, à CHINON, le 5 août 2026.

Pour le client	Pour ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation
Nom du représentant légal ou signataire dûment habilité Date – Cachet – signature	Anne-Laure MINAND - Responsable Formation
GROUPE IP 230 Rue Pierre Duhem 13290 AIX-EN-PROVENCE SARL au Capital de 533 450 € RCS AIX 512 839 002	ONET TECHNOLOGIES TI Centre de Formation Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS 217 rue Louis HILAIRE 26700 PIERRELATTE S.A.S. au Capital de 2 000 000 € SIRET : 388 035 107 00290 - APE 8559A Tél. : 04 75 92 30 30 - Fax : 04 75 92 30 35

Un exemplaire de cette convention dûment signée et revêtue du cachet de l'entreprise est à nous adresser par courrier à l'adresse suivante :

6A, Impasse Pierre Latécoère – ZA La Plaine des Vaux – 37500 CHINON